

Loueurs de voitures

Pièces à préparer pour votre inscription et votre présentation dans Karel. Les documents doivent correspondre à l'entreprise et à l'activité proposées.

1. Entreprise

- ☐ Justificatif d'immatriculation et SIRET
- ☐ Assurance couvrant l'activité de location, avec date de fin de validité
- ☐ Conditions générales de location
- ☐ Grille des tarifs, frais, caution, franchise et annulation
- ☐ Convention Karel applicable complétée et signée (acceptation de la charte enregistrée séparément)

2. Présentation du partenaire

- ☐ Logo PNG ou JPEG (2 Mo maximum) et autorisation d'utilisation pour l'affichage dans Karel ; distinct de la qualification administrative

Modalités pratiques

Justificatifs : PDF, PNG ou JPEG ; 5 Mo maximum par pièce. Logo : PNG ou JPEG, 2 Mo maximum.

Coordonnées professionnelles à renseigner : nom, prénom, téléphone, adresse électronique et adresse de l'entreprise. L'acceptation de la charte est enregistrée à l'inscription ; la convention applicable complétée et signée se dépose séparément.

Le logo et l'autorisation d'utilisation se déposent dans « Présenter mon entreprise ». Ils sont distincts de la qualification administrative. Les justificatifs restent privés.

Les pièces d'identité et permis des voyageurs appartiennent au dossier de location, et non au dossier d'inscription du loueur. Les documents de flotte restent à tenir disponibles avant prestation.